

Une riche Rochelaise: Marie-Françoise-Barbe Veyssière

Au royaume de France, le début de l'année 1786 fut glacial. Les braves gens ne tardèrent pas à expliquer cette froidure par le passage de la comète de Encke observée à Paris en janvier. Aux premiers jours du mois d'avril, à Rochefort, Marie-Françoise-Barbe Veyssière se morfondait. Transie de froid, elle ne parvenait pas à se réchauffer, malgré les braises qui rougeoyaient depuis de longues heures dans la charmante cheminée de son salon de l'Hôtel de Cheusses, demeure où elle vivait avec son époux, le commissaire ordinaire de la Marine, Charles Lemoine. C'est que cette riche Rochelaise de trente six ans était souffrante depuis plusieurs semaines. Il est vrai qu'elle était de santé délicate depuis longtemps, mais là, en ce début de printemps frisquet, son état avait empiré.

Françoise, puisque c'est ainsi qu'elle était appelée dans l'intimité, n'avait plus le goût de se nourrir, ni la force de se lever seule, et donc, encore moins de sortir et d'accompagner son époux Charles-Louis Lemoine, écuyer et seigneur de Puy Chenin, à La Rochelle où il devait signer une procuration en son nom, avec quelques membres de sa propre famille pour régler quelque affaire relative à la succession de sa mère Louise Leclerc, décédée six ans auparavant.



La Rochelle Tour des Lanternes (2011)

A cette occasion, Françoise, aurait pu retrouver ses beaux-frères, Louis Durand de Lavauxmartin, veuf de sa soeur aînée Barbe, ainsi que Charles Compagnon de Thaims, le mari de son autre soeur Elisabeth-Louise. Elle aurait pu revoir Joseph Mullon d'Aytré, l'époux de sa tante maternelle Marie-Elisabeth Leclerc et Jean Léchelle, négociant, le mari de Marie-Anne de Coigne, une cousine de sa mère. Par une procuration, Jean Vonselaud, bourgeois de La Rochelle, devait les représenter à l'assemblée des amis et parents de son frère Jean-Pierre Veyssière, convoquée par Guillaume de Lavergne, le lieutenant général de la maréchaussée de La Rochelle qui était également le notaire royal où étaient signés les nombreux contrats de mariage de la famille et qui s'occupait depuis toujours des finances des héritiers Veyssière.

Le père de Françoise, Jean-Baptiste Veyssière, originaire de Limoges, s'était installé à La Rochelle comme simple commerçant. Sa femme, épousée à St Sauveur, dans le quartier du vieux port, la fille d'un riche négociant rochelais, lui avait donné deux enfants, Pierre-Joseph Veyssière qui ne vécut qu'une dizaine de jours et Barbe Veyssière qui naquit en 1734. Mais cette épouse décéda deux semaines après cette naissance.

Sa fortune faite, acquise en participant au commerce triangulaire qui se pratiquait entre La Rochelle, second port négrier de France à cette époque, l'Afrique et les colonies antillaises,

l'ambitieux Jean-Baptiste Veyssière n'eut de cesse de s'intégrer à la société des puissants Rochelais. Ainsi, il devint Conseiller du Roi, Juge puis Trésorier de France au bureau des finances du domaines et bois de la généralité de La Rochelle, c'est-à-dire qu'il était chargé de veiller à la conservation du domaine du roi et de ses revenus et d'en faire payer les charges locales.

Sa fillette Barbe avait plus de dix ans quand il décida de refaire sa vie. Le 23 novembre 1745, dans l'église Notre-Dame, il épousa en secondes noces, Louise Leclerc. Cette épouse, fille du négociant Jacques Leclerc et de Marie-Anne de Coigne, était veuve d'un négociant charentais, mais n'avait pas d'enfant. Ce jour-là, le couple se maria en présence de deux parents Veyssière, appartenant également au monde du négoce rochelais et de divers membres de la famille Leclerc, issus de la noblesse de robe de l'Aunis.

Bientôt, dans cette famille reconstituée, naquirent trois enfants qui furent tous baptisés dans l'église Notre Dame. Jean-Pierre avait trois ans et Marie-Elisabeth-Louise seize mois quand vit le jour leur petite soeur, Marie-Françoise-Barbe, le 6 mars 1750.



Eglise Saint Sauveur

La Rochelle (2014)



Eglise Notre Dame

Dès lors, l'ancien négociant, destiné à rester un simple "Bourgeois" malgré sa richesse, poursuivit son oeuvre d'intégration dans la haute société rochelaise. Pour cela, il était bien décidé à marier ses enfants avec des membres de la noblesse locale, qu'elle soit d'extraction ou de robe, fortunée ou désargentée, peu lui importait ! C'est ainsi qu'en 1751, il maria Barbe sa fille aînée, à Louis Durand, chevalier et seigneur de Lavauxmartin, alors président au Présidial de la cité rochelaise.

Puis, Jean-Baptiste Veyssière, alors âgé de soixante-dix ans, quitta ce monde le 29 juillet 1753 à La Rochelle et fut inhumé le lendemain dans une des chapelles de l'église Notre-Dame, preuve de l'importance que la famille Veyssière avait prise dans la société influente rochelaise!

Sa veuve, Louise Leclerc fit tout pour poursuivre son rêve. Elle éleva ses trois enfants dans le but de les marier à de nobles personnes. C'est ainsi qu'en 1767, ce fut le tour de sa première fille, Elisabeth, d'épouser Charles Compagnon de Thaims, Conseiller au Grand Conseil du Roi, qui vivait à Saintes. Puis en juin 1770, elle put marier sa seconde fille Françoise. Quant à son fils, Jean-Pierre, après avoir effectué une sérieuse éducation à Paris au collège Louis Le Grand, il revint à La Rochelle et il épousa, quelques années plus tard, un beau parti, Anne de Courcelles de la Brousse.

En fin de soirée de ce jour d'avril 1786, les averses de pluie froide qui étaient tombées toute la journée, avaient enfin cessé. Mais le salon était toujours aussi glacial. Françoise fut prise d'une quinte de toux et d'une poussée de fièvre si violente qu'elle en resta presque inanimée. Sa jeune domestique Angélique, qu'elle considérait plus comme une dame de compagnie qu'une servante, lui apporta un bouillon de poule pour la réchauffer et lui proposa d'aller s'étendre sur son lit dans la pièce suivante. Françoise aimait bien cette pièce qui lui servait de chambre à coucher depuis son retour dans cette demeure en octobre 1781. Ce qu'elle aimait par dessus tout, c'était fouler le magnifique plancher en labyrinthe, identique à ceux de du château de Versailles, qui avait été installé là, en 1770, l'année même où elle s'était mariée, tout comme les Dauphins, devenus quatre ans plus tard, le roi Louis XVI et la reine Marie-Antoinette.



Parquet à labyrinthe d'un salon et escalier de l'Hôtel de Cheusses à Rochefort (2011)

Versailles... les noces princières... ses propres nocesFrançoise se rappelait avec nostalgie ces événements. Ah! comme elle se souvenait du jour où sa mère lui avait annoncé qu'elle lui avait enfin trouvé un mari. Certes, le prétendant n'était pas riche comme elle, loin s'en faut, mais il était issu d'une famille noble! Il est vrai que Charles Lemoyne qui exerçait ses fonctions de sous-commissaire de la Marine au Bureau des Contrôles dans le port de Rochefort, appartenait à la noblesse de robe récente, puisque c'était son grand-père Antoine Lemoyne, alors Président Trésorier des finances de la généralité de Paris qui avait reçu le droit de transmettre à ses descendants son titre d'écuyer lié à sa charge. Or, le jeune homme, pour tenir son rang, devait épouser un beau parti, si possible une jeune héritière issue d'une famille noble, disposant de revenus confortables. Mais à cette époque, les familles appartenant à la noblesse étaient plus ou moins désargentées, plus que moins d'ailleurs! Il ne lui restait que la solution de proposer une alliance à une jeune héritière n'appartenant pas à ce milieu, mais à celui de la haute bourgeoisie riche et influente de la région.

Aussi, à cette époque, un mariage, même s'il n'était pas princier, ne s'improvisait pas. Un jeune officier de la Marine, s'il était mineur, devait non seulement avoir le consentement de ses parents, s'ils étaient encore vivants, mais aussi, comme tout militaire, celui de son supérieur hiérarchique. Dans la demande de consentement que fit Charles, étaient évoqués ses futurs moyens de subsistance : *" Il aurait de cette Demoiselle cinquante mille livres et la perspective d'une somme à peu près égale après la mort de son père"* . C'était une sacrée somme pour l'époque!

En fait, ce sont des relations professionnelles de son père, le Commissaire de la Marine Philippe Lemoyne, Jean-Jacques d'Abbadie et Jean-Marie de Lavillelhis, qui habitaient le port rochelais qui mirent les jeunes gens en relation .

Enfin, en ce jour du 25 juin 1770, dans l'église Notre-Dame, fut célébrée la cérémonie nuptiale qui unit Marie-Françoise-Barbe Veyssière et Charles-Louis Lemoyne. Assistaient à cette cérémonie et signèrent les registres paroissiaux, le père du marié et les deux amis qui avaient

participé à la rencontre des futurs époux. Du côté de Françoise, outre sa mère Louise Leclerc, étaient présents divers membres de sa famille: son frère Jean-Pierre Veysière alors célibataire, son beau-frère Louis Durand de Lavauxmartin accompagné de sa fille, de sa soeur et d'une cousine, sa tante maternelle Marie-Elisabeth Leclerc ainsi que sa cousine maternelle Marie-Anne de Coigne, son époux le négociant Jean Léchelle et leur fille.

L'heure était venue pour Françoise, épuisée, à demi-couchée dans son lit, bien calée par d'épais coussins, de laisser vagabonder son esprit et de se remémorer les divers événements qu'elle vécut à Rochefort dans les sept années qui suivirent son mariage.

La jeune rochelaise, savait très bien qu'elle avait été épousée, plus pour sa fortune que pour sa beauté ou son intelligence! Qu'elle ait eu une santé délicate, le jeune marié et son père ne s'en souciaient guère, du moins au début. Aussitôt mariée, elle suivit son mari au port saintongeais et habita avec lui à l'hôtel de Cheusses, siège du Commissariat de la Marine, qui était en cours de rénovation. C'est là que son beau-père Antoine-Philippe Lemoyne logeait avec sa famille depuis 1764, à son retour de Guyane. De nouvelles boiseries réalisées par les ouvriers de l'arsenal sur les dessins d'Augias, revêtaient désormais les murs de l'hôtel. Elles sont encore en grande partie en place et donnent une idée du cadre de vie des officiers de Marine qui représentaient le Roi. Françoise aimait loger dans son confortable appartement privé situé à l'étage et participer à la vie mondaine rochefortaise dans les prestigieux salons du rez-de-chaussée. Elle empruntait avec plaisir les deux escaliers en se tenant à leur magnifique rampe en fer forgé.

Mais très vite la santé de la jeune femme se détériora, à un point tel qu'au printemps 1771, Charles demanda un congé de trois mois "*pour conduire sa femme de santé délabrée à Paris pour y consulter des médecins compétents*". De quel mal souffrait-elle? Il partit trois semaines plus tard. Peu après, les nouvelles de Paris étaient si mauvaises que Philippe très inquiet, décida de monter à Paris, estimant que sa présence était nécessaire puisque "*Madame sa belle-fille était dans le plus grand danger*". Les soins prodigués par les médecins parisiens se révélèrent bénéfiques. Rassuré par le bon état de santé de sa belle-fille, Philippe reprit le chemin de Rochefort comme prévu, à la fin juillet. Quant à Charles, il resta à Paris jusqu'à la fin septembre et put ramener son épouse à Rochefort. Enfin réunis et en bonne santé, les deux jeunes gens réussirent à concevoir un enfant qui devait naître à l'été suivant.

Or, ce même été 1772, les Lemoyne avaient des affaires de succession à régler en Martinique. Mais comme le père, déjà engagé dans sa mission acadienne depuis janvier, ne pouvait être à la fois au four et au moulin, il fut décidé d'envoyer le fils dans la colonie natale pour tenter de les régler. Un an de congé était nécessaire au moins! Mais Françoise commença à s'inquiéter. Comment allait-elle faire pour accoucher seule, en absence de ses proches? Charles décida de ne partir aux Antilles qu'après la naissance de l'enfant. Celui-ci vit le jour le 29 août. Le nouveau-né, appelé Antoine-Charles-Louis portait les prénoms de ses parrain et maraine officiels: à savoir sa grand-mère Louise Leclerc et son grand-père Antoine-Philippe Lemoyne. Malheureusement, l'enfant était de santé fragile. Il décéda à quatorze mois, le 7 octobre 1773, à Rochefort et sera inhumé dans le cimetière de St Louis.

En fait, Charles ne partit aux Antilles qu'après le 24 octobre. Vus les délais nécessaires pour traverser l'Atlantique à cette époque, il dut débarquer à St Pierre de la Martinique vers la Noël 1772. A la fin de l'année suivante, il était de retour à Rochefort. Il exerça dès lors au Bureau des revues au port. Il prit deux congés de trois mois en 1774. Quelles en étaient les raisons? Était-ce pour secondar son père en pleine mission acadienne? Peut-être.... N'était-ce pas plutôt pour s'occuper de Françoise dont la santé était depuis longtemps fragile? Cependant, cela n'empêcha pas la jeune femme d'assister au mariage à La Rochelle, à la fin 1774, de sa nièce Marie-Louise Durand de Lavauxmartin, la fille de sa demi-soeur Barbe avec Honoré de Maussabré.

Au cours de l'année 1775, Charles prit un autre congé, certainement pour emmener Françoise à Paris se faire soigner. L'année suivante, il eut la permission de venir à Paris. Cette fois-ci, la jeune femme put concevoir un enfant dont la venue au monde était prévue pour l'été suivant.

Le couple venait de rentrer en Saintonge quand il apprit la bonne nouvelle: Charles venait d'être nommé Commissaire ordinaire au port de Bordeaux et devait prendre ses fonctions au 1er janvier 1777. Bien sûr, enceinte de trois mois, Françoise le suivit et s'installa avec plaisir dans ses nouveaux appartements situés dans le tout récent Hôtel de la Marine. Ce bâtiment, situé non loin du Château Trompette qui protégeait le port bordelais depuis le Moyen-Age, avait été construit à l'extrémité des allées de Tourny, à la limite du faubourg de Saint Seurin. A cette époque, ces quartiers résidentiels étaient en pleine transformation. Les riches parlementaires de Bordeaux, les négociants en vin et autres fournisseurs en vivres pour les Colonies, enrichis par le commerce triangulaire, se faisaient construire de somptueux hôtels particuliers. De même, à l'autre extrémité des allées de Tourny, la ville de Bordeaux se dotait d'un théâtre digne de ce nom, dont la construction commencée en 1772, s'achèvera en 1780.



Hôtel de la Marine



Bordeaux (2013)

Grand Théâtre

Enfin, le 5 juillet 1777 naissait Charles-Antoine-Louis Lemoyne à l'Hôtel de la Marine. Le nouveau-né fut baptisé dès le lendemain dans la basilique Saint Seurin et porta les prénoms de ses parrain et marraine, à savoir ses grands-parents, tout comme son frère aîné, décédé quatre ans auparavant.



Basilique Saint Seurin à Bordeaux (2011)

L'année suivante, en l'an de grâce 1778, la famille Lemoyne fit la noce à Bordeaux, à deux reprises. En effet, le 29 avril, le curé Lagardère de l'église de la paroisse Saint Seurin célébrait le mariage de Thomas Martiens, chevalier, seigneur de Lagubat et de Lahurte, ancien capitaine de cavalerie, conseiller au parlement de Bordeaux, qui habitait la paroisse de St Christoly et de Françoise Angélique Lemoyne, la jeune soeur de Charles Lemoyne. Bien sûr, Françoise assista à la cérémonie et porta son nom au bas du registre à côté de ceux de sa parentèle. Thomas était le deuxième fils du chevalier Jean-Baptiste Martiens de Lagubat, seigneur de Lagubat, avocat et Conseiller en la cour des aides de Bordeaux depuis 1727 et de Marie-Anne de Clock, une des filles d' un riche négociant bordelais. C'était donc à une riche famille appartenant à la noblesse récente de Guyenne que s'alliait la famille Lemoyne!

Cette union était-elle arrangée par le père Antoine-Philippe Lemoyne comme le fut celle de Charles et de Françoise? Ou bien la jeune fille avait-elle déniché son futur mari en fréquentant la haute et noble société bordelaise? Impossible de répondre avec certitude à ces questions. Angélique devait habiter Bordeaux depuis quelque temps. Peut-être même qu'elle y avait reçu une éducation poussée dans un prestigieux couvent...

Ce qui est certain, c'est qu' une pension de 1200 £ivres demandée par Philippe pour sa fille qu' il était sur le point de marier afin d'aider à son établissement, lui avait été accordée le 30 juin 1777.

Cinq semaines après le mariage de sa fille Angélique, le 4 juin 1778 précisément, c'était au tour du Commissaire Général Antoine-Philippe Lemoyne qui logeait à l'Hôtel de la Marine, de convoler en secondes noces avec Marie Madeleine Delaistre. La célébration nuptiale se déroula dans l'église de Sainte Eulalie, située au sud du vieux Bordeaux, non loin de la Porte d' Aquitaine.

Cette épouse, fille de Pierre Simon Delaistre et de Marie Madeleine Fourchin n'était certes pas d'une première jeunesse. Veuve comme Phillippe, elle devait être assez riche et posséder quelques biens dans le Bordelais. Il faut remarquer que mariage fut célébré dans la plus stricte intimité puisqu' aucun membre de la famille Lemoyne n'assista à cette cérémonie.



Bordeaux rive droite (2013)

A la fin 1777, au port de Bordeaux, Charles avait retrouvé son père Philippe qui venait d'y être nommé sur le poste de Commissaire Général des ports et arsenaux de Marine et Ordonnateur du département de Bordeaux et Bayonne. Dès lors, les deux Lemoyne, le père à la tête du service des Colonies et le fils au détail chargé de la construction, des bois et des vivres, travaillèrent de concert dans le port aquitain, là où toute la vie portuaire se déroulait désormais en regard du conflit

américain et participait à la guerre des convois menée dans tout l'Océan Atlantique. Cependant, Philippe eut bien du mal à gérer les maigres finances du port, à assurer l'augmentation de la construction de nouveaux navires et de l'armement des bateaux déjà terminés. N'ayant pas su faire face aux retards d'embarquement des marchandises, à la pénurie de vivres de bonne qualité, il entra en conflit avec son collègue, le contrôleur Vincent. A cela, s'ajouta une sévère contestation de sa gestion par quelques affréteurs bordelais. Aussi, à l'été 1781, le ministre de la Marine finit par le destituer et l'obliger à prendre sa retraite.

Quelques mois plus tard, son fils Charles Lemoyne de Puy Chenin fut nommé, sur le poste de Commissaire Ordinaire de la Marine au port de Rochefort. C'est ainsi que Françoise retourna vivre à l'Hôtel de Cheusses. C'est à cette époque qu'elle embaucha comme domestique, la jeune Angélique, une "champie", c'est-à-dire une fille batarde ou inconnue, née dans le quartier de l'arsenal dépendant de la paroisse Saint Louis, qui avait été élevée par les religieuses de la cité rochefortaise.

Désormais, sa vie se déroula tranquillement. Ses occupations étaient variées. Elle ne se cantonnait pas aux travaux d'aiguille et aux mondanités comme ses compagnes, les épouses des commis de la Marine Royale! Non, comme elle avait reçu une parfaite instruction, elle avait continué, même mariée, de s'informer sur tout ce qui se passait en dehors de son monde étriqué de Saintonge. Ainsi, elle avait appris les exploits scientifiques de ses compatriotes, la première ascension aérienne d'un ballon à air chaud réalisée par les frères Montgolfier en 1783, suivie peu après de la première traversée de la Manche en ballon effectuée par l'aéronaute Blanchard.

Quant aux spectacles, la littérature, bref, tout ce qui concernait la vie culturelle, c'est vers Paris qu'elle tournait ses regards. Elle sut combien fut tumultueuse la première représentation du Mariage de Figaro en 1784. La vie des souverains à Versailles l'intéressait également... Mais quelle était donc cette affaire de collier où la reine Marie-Antoinette était impliquée? Françoise souhaitait que la souveraine soit innocentée. Mais elle s'émouvait de l'atmosphère de corruption et de scandales qui régnait alors à la Cour.

Elle lisait beaucoup. Elle relisait sans cesse l'ouvrage qu' Antoine de Bougainville avait écrit sur son voyage autour du monde, au cours duquel son beau-frère Jean Robert Lemoyne avait perdu la vie. De plus, elle suivit avec intérêt le départ de Brest, en 1785, de l'expédition maritime autour du monde menée par le navigateur La Pérouse.

Parfois, un événement festif interrompait sa vie routinière de riche femme d'officier de la Marine. Une fois, elle fut marraine du dernier-né d'un commis de bureau avec lequel Charles avait noué une relation privilégiée. Une autre fois, le 20 janvier 1784, elle assista avec son mari au mariage d'une héritière de la prestigieuse famille de marins, les Le Vassor de la Touche qui occupaient le haut du pavé de Rochefort. Il s'agissait de la fille de Charles-Auguste Le Vassor de la Touche-Tréville qui était le commandant de la marine au port depuis 1781 à la place de son frère Louis-Charles qui venait de mourir. En fait, la jeune épouse était une cousine au cinquième degré de Charles. En effet, Isabelle Levassor, la trisaïeule de Charles était la soeur de l'ancêtre de la jeune fille, François-Samuel Levassor qui avait quitté la France pour mener une vie aventureuse aux Antilles. Quant au jeune marié, le vicomte Pierre d'Orléans, il était issu d'une noble famille originaire de l'Orléanais qui avait compté maints chevaliers de Malte, commandants des armées royales, capitaines de chevaux-légers, gouverneurs et même un chambellan du Duc d'Orléans.

Le 15 avril 1786, comme tous les jours, la domestique Angélique était revenue du marché, le panier rempli de victuailles et la tête chargée de potins glanés dans le quartier. Celui du jour était le fait que Jeanne Servant, la soeur de Françoise Michelot, la tenancière de l'auberge de la rue des Fonderies toute proche, venait de perdre sa place de servante et aurait aimé en retrouver une, si possible dans une des familles aisées de l'arsenal. Mais pour cela, il lui fallait avoir une recommandation. Françoise promit à sa servante d'en parler à son mari Charles Lemoyne.

Ce jour-là, la santé de Françoise se dégradait sérieusement. Elle n'avait même plus la force d'assister à la séance d'études que son fils suivait à domicile avec un précepteur. Jamais elle ne

cessa de surveiller les études de son fils, de l'interroger quotidiennement sur ce qu'il avait appris. Elle demanda donc à Angélique, d'emmener l'enfant auprès d'elle, afin de se tenir au courant de son instruction .

Enfin, le 24 avril Marie-Françoise-Barbe Veyssière s'éteignit à l'hôtel de Cheusses. Elle fut inhumée le lendemain dans le cimetière de la paroisse de Saint Louis par Cosson, curé et prêtre de la congrégation de la mission. Qui pleura la perte de cette femme au destin identique à celui de tant de riches épouses de la fin du XVIIIème siècle? Son époux Charles et son fils Antoine-Charles-Louis qui allait bientôt avoir neuf ans? Sûrement! Les membres de sa proche famille? Sans doute, mais lesquels? Sa soeur Marie-Elisabeth peut-être... si celle-ci était encore en vie. Son frère Jean-Pierre Veyssière qui vivait à la Rochelle avec son épouse? Certainement! Sa domestique Angélique? Pourquoi pas ?



Cour de l'Hôtel de Cheusses à Rochefort (2011)

Un an plus tard, son fils prénommé dans l'intimité "Antoine" venait d'avoir dix ans. Il était temps de préparer sa scolarité au collège. Sans doute Charles avait prévu de l'envoyer à Paris, peut-être au collège Louis Le Grand, où Jean-Pierre Veyssière avait été jadis étudiant. Néanmoins, le congé qu'il demanda, étant *"sur le point de pourvoir aux intérêts de son fils et particulièrement à son éducation"* lui fut refusé pour des raisons de service. Aussi, nous ignorons où l'enfant effectua ses études secondaires.

Peu après, Charles Lemoyne refit sa vie avec la servante Jeanne Servant. De cette union, naquit à Bordeaux, en 1788, Jeanne-Christine Lemoyne. Puis quand cette domestique fut obligée de quitter Rochefort après avoir mis au monde le petit Louis Mutel, étant tout juste divorcée, il n'hésita pas à l'emmener avec ses deux enfants au domaine de Sablonceaux où il avait pris sa retraite. C'est là qu'il finit ses jours, n'ayant jamais envisagé d'épouser cette compagne... Alors, il faut comprendre qu'il resta fidèle, au moins financièrement, à sa riche épouse légitime, la rochelaise Marie-Françoise-Barbe Veyssière !